



Société Genevoise de
Minéralogie SGAM
1219 LE LIGNON

Samedi 4 et dimanche 5 novembre 2023
Hôtel Ramada Encore – stade de la Praille
12, route des Jeunes / 1212 Grand-Lancy

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA 53^e BOURSE AUX MINÉRAUX DE GENEVE

Grande salle 1250 m²

Nombre de tables en accord avec l'année précédente

Nom : Prénom : Raison sociale :
Adresse : NP Ville Pays :
Tél fixe : Portable : E-mail :

Ne sont louées que des tables entières d'une longueur de 160 cm

Un seul exposant répond du stand et signe le formulaire.

Les catégories (brut / façonné) peuvent être réparties par tranche de 80 cm linéaires uniquement

Je désire table(s) à 160 cm. Répartition de la surface louée :

..... x 80 cm à CHF 90.- (pierres brutes, point 4 du règlement) = CHF :

..... x 80 cm à CHF 140.- (pierres façonnées, point 5 du règlement) = CHF :

Le total doit correspondre à **160** ou **320** ou **480** ou **640** ou **800** cm (entourez SVP)

Le prix inclut 160 Watts par table.

Eclairage / parking

Je désire ... x 100 Watts supplémentaires pour lampes à CHF 15.- / 100 W. = CHF :

Je désire ... ticket(s) à CHF 10.- pour parking souterrain (haut. max. 2,20 m.) = CHF :

Ce ticket permet de sortir une seule fois du parking

Montant total = CHF :

Nombre de personnes sur votre stand : (pour distribution des badges)

EXEMPLE :

Exp. A une table	Exposant B : trois tables	Exposant C : deux tables
min. bruts	taillé, façonné et bijouterie	bijoux min. bruts
2x80 = 160 cm	6 x 80 = 480 cm	1x80 + 3x80 = 320 cm

Le soussigné certifie qu'il a lu et compris le règlement ci-joint et qu'il l'accepte intégralement. Il s'engage à effectuer à ses frais le paiement. Dès réception du paiement l'inscription sera validée, dans la mesure des places disponibles.

Virement bancaire auprès de l'UBS à Genève, IBAN : CH63 00240 240729505M 3 R, BIC UBSWCHZH80A – S.G.A.M. – 1219 LE LIGNON. Mention : Bourse 2023. **Afin d'éviter des frais, nous vous invitons à privilégier ce mode de paiement.**

Les personnes vivant à l'étranger uniquement peuvent transmettre un chèque de garantie en dépôt, lequel sera rendu lors de la Bourse aux minéraux contre encaissement sur place à l'arrivée.

La SGAM s'engage à rembourser le montant total versé si la Bourse devait être annulée pour cause de pandémie.

Lieu : Date : Signature :

Bulletin d'inscription à renvoyer d'ici le 20 septembre 2023 à :

Guy Berset – Place de Pont-Rouge 2 – 1212 Grand-Lancy ou à : bourse@lasgam.ch

Dernier délai de paiement : 30 septembre 2023